

Zoom sur ...

## ... le rapport 2019 sur le développement économique en Afrique de la CNUCED

Il ressort du rapport que l'intégration régionale en Afrique s'est principalement opérée au niveau des communautés économiques régionales ou à l'échelon sous régional, et qu'elle a progressé à un rythme inégal. L'essentiel des échanges entre ces communautés se fait sur la base du traitement de la nation la plus favorisée. **Le rapport montre que les règles d'origine – qui permettent de déterminer la nationalité d'un produit – pourraient être la clef du succès ou de l'échec de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), entrée en vigueur en mai dernier.**

### ❖ Situation du commerce régional en Afrique

La valeur totale des exportations de l'Afrique vers le reste du monde s'est élevée en moyenne à **760 Mds USD** en prix courants entre 2015 et 2017, contre 481 Mds pour l'Océanie, 4 109 Mds pour l'Europe, 5 140 Mds pour les États-Unis et 6 801 Mds pour l'Asie. **Sur la période 2000-2017, la part des exportations de l'Afrique vers le reste du monde était comprise entre 80 % et 90 % du total de ses exportations.**

En 2017, les **exportations intra-africaines ont représenté 16,6 % des exportations totales** (contre 68 % pour les exportations intra-européennes, 59,4 % pour les exportations intra-asiatiques, 55 % pour les exportations intra-américaines et 7% pour les exportations intra-océaniques).

**Les échanges intra-africains, qui correspondent à la moyenne des exportations et importations intra-africaines, se sont élevés à environ 15,2 % du total des exportations de l'Afrique**, sur 2015-2017, alors qu'en Amérique, en Asie, en Europe et en Océanie, les échanges intracontinentaux représentaient respectivement 47 %, 61 %, 67 % et 7 % du total des échanges. Les **10 premiers exportateurs intra-africains** sur cette période ont été le Swaziland (70,6 %), la Namibie (52,9 %), le Zimbabwe (51,6 %), l'Ouganda (51,4 %), le Togo (51,1 %), le Sénégal (45,6 %), Djibouti (41,9 %), le Lesotho (39,9 %), le Kenya (39,3 %) et le Malawi (38,3 %).

Depuis 2008, **l'Afrique et l'Asie sont les seules régions au sein desquelles les échanges augmentent**. En 2016, les **échanges intra régionaux des communautés économiques régionales** ont été les plus élevés dans la Communauté de

développement de l'Afrique australe (SADC, 34,7 Mds USD), suivie de la Communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD, 18,7 Mds USD), de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO, 11,4 Mds USD), du Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (COMESA, 10,7 Mds USD).

### ❖ État de la facilitation du commerce

En moyenne, les taux de droits appliqués aux membres des communautés économiques intra régionales s'établissent à 7,4 % dans la CEN-SAD, 5,6 % dans la CEDEAO, 3,8 % dans la SADC, 2,6 % dans l'UMA, 1,89 % dans le COMESA, 1,86 % dans la CEEAC, 1,8 % dans l'IGAD et zéro dans la CAE. **L'Afrique subsaharienne est la région où le coût de l'exportation est le plus élevé. Le coût de l'importation y est également plus élevé** que dans les autres régions, à l'exception de l'Amérique latine et des Caraïbes, si l'on tient compte des formalités à accomplir aux frontières, et de l'Asie du Sud, si l'on tient compte des exigences à respecter en matière de documentation.

Pendant la période 2010-2013, dans 23 pays en développement (dont 13 pays d'Afrique) et PMA, **35 % des mesures non tarifaires les plus strictes** appliquées par les pays partenaires aux exportations manufacturières portaient sur les règles d'origine et la documentation connexe.

### ❖ Les règles d'origine

Celles en vigueur en Afrique se situent au niveau des communautés économiques régionales et régissent donc le commerce intrarégional de ces communautés. **Le rapport montre que parvenir à une certaine convergence des dispositions des règles d'origine applicables au sein des communautés économiques régionales et de la Zone de libre-échange continentale africaine serait souhaitable en vue de tirer un meilleur parti des possibilités de commerce au niveau intra-africain que dans le cas du commerce intra-communautés économiques régionales**. Il serait avantageux aussi pour le commerce intra-africain que les règles d'origine ne soient pas trop restrictives afin de permettre à tous les pays de tirer parti de l'Accord. Il est largement admis que les règles d'origine sont conditionnées par leur contexte, mais il existe aussi un consensus sur le fait que **les règles d'origine devraient être simples, transparentes, prévisibles, faciliter les échanges et favoriser le développement**.

## ACTUALITE REGIONALE

---

### **De nouveaux engagements de la BOAD (207,6 M EUR) en faveur des économies de l'UEMOA**

En sa session du 20 juin 2019, le Conseil d'administration de la Banque ouest-africaine de développement (BOAD) a approuvé 11 nouvelles opérations dont sept prêts à moyen et long termes (115 Mds FCFA, soit 175,3 M EUR), deux lignes de refinancement (15 Mds FCFA, soit 23 M EUR), un prêt à court terme d'un montant de 5 Mds FCFA (7,6 M EUR) et une prise de participation d'un montant de 1,2 Mds FCFA (1,8 M EUR) au capital social de MANSABANK en Côte d'Ivoire. Ces opérations portent à 5 684,3 Mds FCFA (8,7 Mds EUR), le cumul des engagements (toutes opérations confondues) de la BOAD depuis le début de ses activités. Les nouveaux engagements approuvés portent, entre autres, sur le financement partiel des projets suivants :

- programme d'appui au développement des économies locales (PADEL) dans six (06) régions du Burkina Faso (Hauts-Bassins, Sud-Ouest, Centre, Plateau, Central, Cascades et Centre-Ouest), pour 30,5 M EUR ;
- aménagement et bitumage du tronçon Katchamba-Sadori de la RN17 au Togo, pour 30,5 M EUR ;
- viabilisation du site et de construction de 1 085 logements sociaux et économiques à Samanko en République du Mali, pour 38 M EUR ;
- construction, réhabilitation et équipement d'infrastructures scolaires en République de Côte d'Ivoire, pour 45,7 M EUR ;
- mise en place d'une 4<sup>ème</sup> ligne de refinancement en faveur de la Banque Malienne de Solidarité BMS-SA, pour 15,2 M EUR.

## BENIN

---

### **Adoption de la 4<sup>ème</sup> revue du programme FMI**

Le Conseil d'administration du FMI a adopté le 21 juin 2019 la 4<sup>ème</sup> revue du programme FEC 2017-2019 (Facilité Elargie de Crédit) et marqué ainsi son accord pour le décaissement d'un montant de 22,1 M USD en faveur de l'Etat béninois. Le Fonds a également autorisé, à la demande du Bénin, la modification de trois critères quantitatifs de performance, à savoir le solde budgétaire primaire, le plafond de financement intérieur net et le plafond de nouvelle dette externe contractée ou garantie par l'Etat. Selon les services du FMI, les performances macroéconomiques et budgétaires du Bénin continuent d'être soutenues. Tous les critères quantitatifs et repères structurels ont été respectés à fin 2018, si bien que le FMI se montre confiant pour la bonne poursuite du programme.

### **Prêt de 40 M USD de la banque arabe de développement (BADEA) pour l'enseignement supérieur**

La BADEA est en passe d'octroyer un prêt de 40 MUSD à l'Etat béninois dans le cadre du financement du projet d'appui à l'Université nationale d'agriculture et à l'Université nationale des Sciences, Technologies, Ingénierie et Mathématiques. L'accord de prêt a été transmis à l'Assemblée nationale le 19 juin pour autorisation de ratification. La mise en œuvre du projet suit plusieurs objectifs : (i) augmenter la capacité d'accueil des étudiants au niveau des deux universités, (ii) rehausser la qualité de l'enseignement en vue de faciliter l'accès à l'emploi des futurs diplômés, (iii) promouvoir la recherche scientifique en ingénierie et agronomie et (iv) favoriser la bonne gestion des deux établissements.

## BURKINA FASO

---

### **La France et la Suisse accordent 47,3 M EUR au profit de trois secteurs**

Le ministère de l'Economie, des Finances et du Développement vient de signer deux conventions de financement, l'une avec l'AFD et l'autre avec la Coopération Suisse. La première, d'un montant global de plus de 24 Mds FCFA (36,6 M EUR), est un accord de prêt et de don de l'AFD, destiné à la mise en œuvre du Programme d'investissements et de renforcement des capacités de l'Office national de l'eau, ONEA. Le projet concerne la réalisation d'une station de traitement à partir du barrage de Guitti et d'une conduite d'eau jusqu'à la ville de Ouahigouya sur une distance de 55 km. Un des volets concernera la ville de Bobo-Dioulasso en permettant d'alimenter la zone de

Sarfalao depuis la commune de Bolomakoté. La deuxième, d'un montant de 6,9 Mds FCFA (10,5 MEUR) octroyé par la Coopération Suisse, financera des projets dans les secteurs de l'agriculture et de la culture au cours des quatre prochaines années.

### **La coopération entre le Burkina Faso et la Belgique reprend des couleurs**

Après une rupture entre 2004 et 2016, la coopération entre le Burkina Faso et la Belgique reprend à travers le lancement officiel, le 28 juin 2019, du programme de coopération 2019-2023 entre les deux pays. Ce nouveau programme d'environ 30 Mds FCFA (45,7 M EUR) est piloté dans sa mise en œuvre par l'Agence belge de développement (Enabel) qui va axer son intervention sur quatre domaines de développement économique et social dans la région du Centre-Est : la compétitivité des entreprises rurales et urbaines, le renforcement de la sécurité de la région à travers l'opérationnalisation d'une police de proximité, la promotion des droits sexuels et reproductifs des femmes et des jeunes filles, et le renforcement des capacités des acteurs de la région à travers des formations et des études.

### **Un groupe américain se positionne dans le transport aérien**

Afin de développer l'industrie aéronautique au Burkina Faso, un mémorandum d'entente a été signé le 5 juin 2019 à Ouagadougou entre la compagnie nationale Air Burkina et le groupe African Global Development (AGD), un investisseur privé américain. Ce dernier envisage de doter le pays d'une université aérospatiale au sein du nouvel aéroport de Donsin, mais aussi de contribuer au renforcement de la flotte d'Air Burkina. L'université pourrait ainsi délivrer des accréditations de diplômes pour le service, la maintenance, la réparation de moteurs, le personnel au sol et celui de service ainsi que le contrôle de la circulation aérienne. Ce mémorandum est la première étape du processus, autorisant le partenaire à entreprendre des démarches permettant d'évaluer ses actions avant la signature d'une éventuelle convention de partenariat.

## **CAP-VERT**

---

### **Le Forum d'investissement du Cap-Vert devrait mobiliser 861 M EUR**

Selon le gouvernement capverdien, 22 projets d'investissement entièrement privés seront présentés lors du Forum d'investissement qui se tiendra sur l'île de Sal du 1<sup>er</sup> au 3 juillet 2019. L'ensemble de ces projets, dont le plus petit d'un montant de 2,5 M EUR et le plus grand de 265 M EUR, représente une valeur de 861 M EUR, et le besoin de financement s'élève à 547 M EUR. Le ministre des Finances a indiqué que l'Etat ne financera aucun projet. Parmi ces 22 projets, 17 concernent le domaine du tourisme, 3 celui de l'industrie, 1 l'énergie et 1 les télécommunications.

## **COTE D'IVOIRE**

---

### **Baisse de la production de gaz naturel en Côte d'Ivoire**

[Au terme du premier trimestre 2019, la production de gaz naturel dans le pays s'est portée à plus de 18 mille MMBTU \(Million de British Thermal Unit\)](#). Cela représente une baisse de 9,09% par rapport au premier trimestre de 2018, mais c'est un résultat légèrement supérieur aux prévisions pour 2019. La valorisation de cette production sur le premier trimestre est estimée à 56,5 Mds FCFA (86 M EUR), dont 16 Mds (24,5 M EUR) représentant la part de l'Etat Ivoirien.

### **Hausse de la production d'électricité en Côte d'Ivoire**

[La production d'électricité en Côte d'Ivoire a atteint 2737 GWh au premier trimestre, dont 68% pour le thermique et 32% pour l'hydraulique](#). Cela représente une hausse de 3,21% par rapport à la production enregistrée fin mars 2018. Le secteur de l'électricité a dégagé un excédent de 5,5 Mds FCFA (8,4 M EUR) sur le premier trimestre de 2019.

### **La Société Générale ouvre une agence de banque privée en Côte d'Ivoire**

[Le groupe bancaire Société Générale \(Socgen\) a ouvert une agence de sa banque privée à Abidjan](#). Face à la concurrence de la Banque d'Abidjan et de Standard Chartered, le cœur de cible porte sur les 2 500 millionnaires du pays disposants d'avoir et actifs de plus de 300 M FCFA (457 K EUR). Cette nouvelle entité n'est pas une filiale mais a été créée en partenariat avec la banque privée de la Socgen à Paris. Des partenariats avec des groupes d'assurance comme Saham et Allianz sont également prévus.

## **Financement français pour la dépollution des rives lagunaires abidjanaises**

Au cours d'un atelier de trois jours, le ministre de l'Environnement et du Développement durable ainsi que la ministre de l'Assainissement et de la Salubrité ont signé une déclaration d'intention sur la dépollution des lagunes avec l'entreprise française SCE, en présence de l'Ambassadeur de France en Côte d'Ivoire. Une étude de faisabilité sera donc menée par SCE sur la collecte des macro-déchets sur les rives et dans les lagunes abidjanaises, financée à hauteur de 524 M FCFA (800 K EUR) par le Trésor français. L'atelier s'est conclu sur une visite des sites critiques afin de repérer les zones de forte pollution où seront faits les premiers prélèvements. L'objectif de cette étude est d'amorcer un travail ambitieux en coopération avec les deux ministères sur une dépollution efficace des baies lagunaires.

## **Réhabilitation du boulevard de Marseille**

Le ministre de l'Équipement, et de l'Entretien routier a annoncé la bonne exécution des travaux sur le boulevard de Marseille. Le projet d'environ 13 km est à 16% de réalisation. Le groupement Lra, Sogea-Satom devrait donc achever les travaux en 2019. A terme cela permettra de fluidifier la circulation sur le Boulevard VGE et dans les communes de Marcory et Treichville. Ce projet très attendu, avait été lancé en octobre 2017 par le Premier ministre mais a pris une année de retard en raison des réseaux d'eau et de télécommunications devant être déplacés.

## **Financement des jeunes entrepreneurs**

La Banque nationale d'investissement (Bni) et l'Union nationale des coopératives d'épargne et de crédit de Côte d'Ivoire (Unacoopec-CI) ont signé une convention de partenariat pour le financement des micros et petites entreprises. Cela devrait permettre la mise en place d'un financement de 520 M FCFA (800 K EUR) à destination de 400 jeunes entrepreneurs sur une durée de trois ans. Cet accord s'inscrit dans le Programme social du gouvernement 2019-2020 notamment sur la question de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes.

## **Signature d'accords de coopération entre la Côte d'Ivoire et le Sénégal**

[A l'occasion de la visite du Président Sénégalais en Côte d'Ivoire, cinq accords de coopérations ont été signés entre les deux pays.](#) Dans une volonté de renforcer les relations entre leur deux pays, les Présidents Ivoirien et Sénégalais ont décidé d'orienter leur coopération sur les domaines de l'habitat social, de l'énergie et du pétrole, de la cinématographie ainsi que sur le commerce entre les deux pays.

## **GAMBIE**

---

### **Accord de financement de 92,5 M USD de l'Arabie Saoudite**

L'Etat gambien et le Fonds saoudien pour le développement ont signé un accord d'un montant de 92,5 M USD destiné au financement de plusieurs projets d'infrastructure et d'énergie, dans l'optique de l'organisation du sommet de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) en Gambie en 2022. Parmi ces projets, figurent la construction d'un réseau routier de 50 km, l'amélioration du réseau de transmission et de distribution d'électricité, de la production, du traitement et de la distribution d'eau et la construction d'un nouveau salon VVIP à l'aéroport international de Banjul. Ces financements devraient prendre la forme de deux prêts et deux subventions.

## **GUINEE**

---

### **Signature d'un accord de financement entre la Guinée et les Ligue Arabe**

Cet accord, qui porte sur un montant de 75 M USD, a été signé à la faveur de la visite de travail effectué le 26 juin dernier en Guinée, par le Directeur exécutif du Secrétariat général du cabinet du ministre de l'Intérieur des Emirats Arabes-Unis. Ce financement est destiné au projet de digitalisation de l'Agence nationale d'inclusion économique et sociale (ANIES) et à la Mission d'appui à la mobilisation des ressources internes (MAMRI).

## **Des centrales solaires photovoltaïques pour fournir l'électricité à l'intérieur du pays**

En partenariat avec l'ONG française « Energie pour le Monde », le gouvernement guinéen installe trois mini-centrales solaires photovoltaïques (75 KWc) et trois mini-réseaux de distribution d'électricité (12 km de long) dans les localités de N'Guera, Bourodji, Kouramangui et Kouramangui Missidé dans la région de Labé. Ce projet, d'un montant de 1,7 M EUR, est cofinancé par le Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM), l'Agence de l'environnement de la maîtrise de l'énergie (ADEME), la Facilité d'énergie renouvelable de la CEDEAO (EREF), le Conseil Régional de l'Île de France et la Fondation Energie pour le monde (FONDEM). L'Etat guinéen apportera également une part du financement.

## **GUINEE-BISSAU**

---

### **Aristide Gomes a été reconduit au poste de Premier ministre**

Après plusieurs semaines de blocage au sein de l'exécutif, le Président Bissau-guinéen a finalement pris la décision de reconduire Aristide Gomes au poste de Premier ministre. Pour mémoire, ce dernier avait fait consensus en 2018 entre les partis politiques qui siégeaient au parlement pour diriger, à partir d'avril 2018, un gouvernement d'inclusion et veiller à la tenue des élections législatives. Celles-ci ont eu lieu en mars dernier et se sont soldées par une victoire (47 sièges obtenus sur 102 au total) du Parti présidentiel (Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et du Cap-Vert -PAIGC). A noter que malgré cette nomination, le bureau de l'Assemblée nationale n'est toujours pas constitué, en raison des divergences entre la majorité présidentielle et l'opposition sur le partage des postes. Cette situation paraît d'autant plus préoccupante que l'actuel mandat présidentiel prend fin le 23 juin prochain. Passé cette date, l'administration ne pourra gérer que les affaires courantes jusqu'à l'élection présidentielle du 24 novembre, et le président sera privé de plusieurs prérogatives, dont celles de nommer un Premier ministre ou de dissoudre le Parlement.

## **MALI**

---

### **Accord préalable pour la mise en place d'un nouveau programme triennal avec le FMI**

L'Etat malien et les services du FMI sont parvenus à un accord provisoire portant sur la mise en place d'un nouveau programme triennal d'un montant de 139 M DTS (environ 200 M USD) et soutenu par une Facilité élargie de crédit (FEC). Cet accord devra faire l'objet d'une adoption par le Conseil d'administration du Fonds dans les tout prochains mois. Le nouveau programme sera cohérent avec la stratégie de développement du Mali (Cadre stratégique pour la relance économique et le développement ou CREDD 2019-23). Le Mali s'engagera à (i) mobiliser davantage de recettes fiscales, (ii) assurer une plus grande maîtrise des dépenses publiques, (iii) améliorer la gestion des finances publiques et (iv) renforcer la bonne gouvernance. Des réformes seront également engagées dans le secteur de l'énergie afin de permettre un retour à l'équilibre financier de la société publique d'électricité (Energie du Mali).

### **Mines : pose de la première pierre de l'Ecole africaine des mines du Mali (EAMM)**

Le Premier ministre, par ailleurs ministre de l'Economie et des Finances, a présidé, le 24 juin 2019 à Bamako, la cérémonie de pose de la première pierre de l'EAMM. D'une superficie de 20 ha, la capacité d'accueil de cet établissement sera de 300 étudiants. Il est financé à hauteur de 15,4 Mds FCFA (soient 23,4 M EUR) par l'Etat du Mali, des partenaires techniques et financiers, mais également les compagnies minières opérant au Mali. Selon le Premier ministre, cette Ecole devrait permettre de combler le déficit en compétences du secteur minier. La durée des travaux est estimée à 4 ans (2019-2022) et la rentrée universitaire de l'EAMM prévue pour 2022-2023.

## **NIGER**

---

### **Le gouvernement lance une opération de recensement des agents de l'État**

Le ministère nigérien des Finances vient de lancer, en collaboration avec la Banque mondiale, une opération de recensement biométrique des agents de l'État, des étudiants, des bénéficiaires de bourses et aides sociales, ainsi que des retraités. Cette démarche, qui vise à détecter et corriger les éventuels cas d'irrégularités (doublons et agents « fictifs »), devrait permettre d'améliorer l'efficacité

de la gestion des ressources humaines de l'État. L'opération concerne 500 000 individus (55% d'agents de l'État, 48% d'étudiants et 2% de retraités) et va s'étendre sur 18 mois.

### **Prêt de 21,3 M EUR de la BOAD pour des projets dans le secteur aéroportuaire**

Le Niger va bénéficier d'un prêt de la Banque ouest-africaine de développement (BOAD) de 14 Mds FCFA (21,3 M EUR) pour la construction de l'aéroport de Tillabéri et la modernisation de celui de Niamey. Selon un communiqué de la banque, la construction de l'aéroport de Tillabéri, prévue par le gouvernement nigérien dans le cadre du programme de la fête de la République 2020, va permettre d'accueillir les avions non commerciaux et servir d'aéroport de relais. Les travaux portent sur la construction d'une piste d'atterrissage avec les aires de stationnement d'une aérogare et d'ouvrages connexes destinés au bon fonctionnement de l'aéroport. S'agissant de l'aéroport international Diori Hamani de Niamey, les travaux concernent la construction et l'équipement d'une nouvelle aérogare de passagers à deux niveaux, ainsi que la rénovation de l'ancien terminal.

### **15 M USD de la part de l'Inde en appui à l'organisation du sommet de l'UA**

Le Gouvernement indien a accordé une aide financière de 15 M USD à l'Etat nigérien pour l'appuyer dans l'organisation du sommet de l'UA prévue à Niamey du 4 au 8 juillet prochain. Cette aide couvrira une partie des dépenses relatives notamment à l'hébergement, la restauration, les services protocolaires, sécuritaires.

### **En difficultés financières au Niger, Unilever licencie 73% de son personnel**

Confrontée à des difficultés financières, le groupe international Unilever va licencier 73% de son personnel, soit 19 agents sur les 26 qu'emploie sa filiale nigérienne, a annoncé le ministre nigérien de l'Industrie. La fermeture définitive de l'entreprise n'est pour l'instant pas envisagée. Anciennement connue comme la Société des produits chimiques du Niger (SPCN), créée en 1965 pour produire le célèbre savon de Marseille sous la marque Lavibel, la société a été rachetée en 2004 par la multinationale Unilever avec pour mission de produire notamment du savon, des parfums et autres dérivés chimiques destinés à la consommation des ménages et petites industries.

## **SENEGAL**

---

### **La Chine accorde un don de 25 Mds FCFA**

Le 23 juin 2019, à Beijing, Amadou Hott, ministre de l'Economie, du Plan et de la Coopération et le Vice-président chinois de l'Agence nationale de la coopération internationale pour le développement, ont procédé à la signature d'une aide d'un montant de 300 M de yuan, soit environ 25 Mds FCFA (38 M EUR) de la Chine, envers le Sénégal. Cette enveloppe est destinée à la réalisation de projets qui seront convenus entre les deux pays. Les ministres des affaires étrangères des deux pays ont ensuite procédé à la signature d'un échange de lettres permettant à la Chine d'offrir au Sénégal une assistance technique pour la réhabilitation de huit stades.

## **TOGO**

---

### **Pose de la 1<sup>ère</sup> pierre de la centrale thermique de 65 MW développée par Eranove**

Le Premier ministre togolais, le Président du Conseil d'administration d'Eranove et le Directeur général du groupe viennent de procéder à la pose de la 1<sup>ère</sup> pierre de la future centrale à gaz à cycle combiné de 65 MW qui se situera dans la zone portuaire de Lomé. Il s'agit du second PPP conclu par l'Etat togolais avec un producteur indépendant d'électricité, après celui de la centrale thermique de 100 MW exploitée par l'américain Contour global. Le PPP de type BOOT (Build, Own, Operate, Transfer) porte sur une concession de 25 ans et requiert un investissement privé de l'ordre de 70 Mds FCFA (106,7 M EUR). 75% du capital de la société de projet Kékéli Efficient Power est détenu par Eranove. Le contrat EPC (Engineering, Procurement, Construction) a été octroyé au groupe espagnol TSK qui s'appuiera sur la technologie Siemens pour la fourniture-installation d'une turbine à gaz et d'une turbine à vapeur. Le fournisseur de gaz n'est quant à lui pas encore connu.

Clause de non-responsabilité - Le service économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Indicateurs Pays	Bénin	BF	CV	RCI	Gambie	Guinée	GB	Mali	Mauritanie	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA	ASS
Population (M hab.) 2018	11,4	19,5	0,6	25,6	2,2	13,3	1,7	18,5	4,5	19,3	16,3	8,0	120,4	992,6
<b>Macroéconomie</b>														
PIB (Mds USD) 2018	10,5	14,2	2,0	43	1,7	11,7	1,5	17,2	5,2	9,2	24	5,4	140,3	1 642,7
PIB / Hab (USD) 2018	915	729	3 563	1 680	745	883	840	927	1 143	477	1 474	670	1 060	1 658
Croissance PIB réel (%) 2018	6,5	6	4,7	7,4	6,6	5,8	3,8	4,9	3	5,2	6,2	4,7	6,3	3
Inflation (%) 2018	1	2,0	1,3	0,3	6,5	9,7	1,4	1,7	3	3	0,5	0,7	1,4	8,5
<b>Finances Publiques</b>														
Déficit public (%PIB) 2018	-4,7	-4,7	-2,7	-4	-6,6	-2	-5	-4,7	1,6	-4,9	-3,4	-3,1	-3,8	-3,7
Dettes publiques (%PIB) 2018	54,6	43	127,7	52,2	83,1	38,7	56,1	36,6	83,9	55,1	64,4	74,6	52,5	48,5
Pression fiscale (%PIB) 2017	13,4	17,8	22,5	16,5	17,2	12,8	11,4	14,8	20,0	14,9	18,7	17,4	16,2	-
Risque Pays <sup>1</sup>	B	C	B	B	-	C	-	D	D	C	B	C	-	-
<b>Echanges</b>														
Balance commerciale 2018 (%PIB)	-11,3	-2,6	-39,0	6,2	-35,5	-5,0	0,8	-4,3	-9,4	-12,0	-12,8	-19,6	-	-
Exportations françaises vers <sup>2</sup> (MUSD)	207	283	30	1 334	9	194	5	374	205	170	856	344	3 573	11 015
Importations françaises depuis (MUSD) <sup>2</sup>	4	26	0,4	950	0,2	101	3,0	11	43	270	99	18	1380	8 069
Balance courante (%PIB) 2018	-8,9	-7,5	-7	-3,4	-11,5	-16,1	-1,6	-7,3	-18	-16,3	-7,2	-7,9	-6,8	-2,6
Réserves de change (mois d'import) 2018	-	-	5	-	4	3	-	-	5	-	-	-	5	5
<b>Aspects qualitatifs</b>														
IDH (2018) <sup>3</sup>	163	183	125	170	174	175	177	182	159	189	164	165	-	-
Doing Business (2019) <sup>4</sup>	153	151	131	122	149	152	175	145	148	143	141	137	-	-
Environnement des affaires <sup>5</sup>	C	C	C	B	-	D	-	D	D	C	B	C	-	-

Données : FMI / WEO / article IV ou revues programme sauf indications contraires

<sup>1</sup> Agence de notation COFACE - Estimation du risque de crédit moyen des entreprises d'un pays - 8 niveaux, **A1, A2, A3, A4, B, C, D, E** dans l'ordre croissant du risque

<sup>2</sup> Trade Map-2017

<sup>3</sup> PNUD - Classement sur 188 pays

<sup>4</sup> Banque mondiale - Classement sur 190 pays

<sup>5</sup> Agence de notation COFACE - La notation comprend : i) Fiabilité et la disponibilité des comptes des entreprises ; ii) Equité et efficacité du système juridique envers les créanciers ; iii) Qualité des institutions - 8 niveaux, **A1, A2, A3, A4, B, C, D, E** dans l'ordre croissant du risque